

## Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social : **réactions aux annonces du Premier ministre**

L'Unapei prend acte de la prise de conscience de la crise majeure du secteur du handicap, cependant devant l'urgence, ses associations membres poursuivent leur mobilisation

Paris, le 18 février 2022

**Le Premier ministre a annoncé ce vendredi 18 février, lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, des mesures de revalorisation salariale de 183 euros net mensuel pour les professionnels « sociaux éducatifs » sans préciser les métiers concernés. Une première étape, attendue, qui pose un jalon significatif vers une meilleure reconnaissance du secteur du handicap. En sortant de l'ombre, les militants, les familles, les personnes en situation de handicap, les professionnels, les 90 000 signataires de la [pétition #UrgenceHandicap](#), ont réussi à se faire enfin entendre des pouvoirs publics. Néanmoins, la crise que connaît le secteur étant majeure, les menaces sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap restent préoccupantes.**

### **Une première étape vers la reconnaissance des professionnels sociaux et médico-sociaux**

Sans relâche, ces professionnels sociaux et médico-sociaux, malgré ces mois, ces années difficiles, ont continué à s'occuper jours et nuits des personnes en situation de handicap. Mais à bout de souffle, ils attendaient depuis de trop nombreux mois une reconnaissance et une revalorisation à la hauteur de leurs compétences et de leur engagement. Des conditions sine qua non à la poursuite d'un accompagnement digne, de qualité, adapté aux besoins des personnes en situation de handicap.

L'Unapei remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées à ses côtés, militants, signataires, personnes accompagnées, familles, amis, partenaires pour que notre combat soit enfin entendu, et que la dure réalité du vécu des personnes concernées sur le terrain émerge enfin dans le débat public. C'est une première étape.

### **Une menace persistante sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap et sur leurs familles**

Les hausses de salaires annoncées par le gouvernement, ce jour, sont tardives et ne suffiront pas à elles seules à résoudre la crise. Les attermoissements du gouvernement et les revalorisations au compte-goutte ont laissé les professionnels, les personnes concernées et leurs familles exsangues. La menace sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap persiste. L'hémorragie des personnels se poursuit inexorablement, entravant l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap - ruptures d'accompagnement dues aux arrêts de services, problèmes de sécurité, restrictions des activités essentielles à leur vie quotidienne.

Une maman de Loire-Atlantique témoigne : « *Notre fille est déstabilisée. Depuis 7 ans, sa vie n'est plus chez nous, elle ne veut plus être rattachée à la maison, elle veut continuer sa vie sociale au foyer. Mais devant la vague de démissions et le manque de professionnels, nous devons reprendre notre fille chez nous de plus en plus souvent. En tant que parents, nous sommes démoralisés. Qui s'occupera de notre fille quand nous ne serons plus là ? C'est un retour en arrière pour notre pays.* »

## **Des annonces qui se doivent d'être financées effectivement par l'Etat et les départements**

En outre, il est impératif que ces annonces ne s'apparentent pas à des vaines promesses : il faut que la revalorisation soit réellement immédiate. En effet, la première revalorisation de novembre dernier n'est toujours pas effective dans toutes les associations car l'Etat n'a pas assuré le financement, les obligeant à faire une avance de trésorerie sur leurs fonds propres, ce qui est devenu impossible aujourd'hui pour un certain nombre d'entre elles.

## **Ne faisons pas des nouveaux oubliés du Ségur !**

L'Unapei demande que tous les professionnels sociaux et médico-sociaux bénéficient des revalorisations annoncées. A ce stade, nous ne disposons d'aucune garantie. Certaines catégories de professionnels indispensables à l'accompagnement des personnes en situation de handicap pourraient être encore oubliées. Qu'en est-il notamment des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ?

## **Un impératif du prochain quinquennat : garantir un accompagnement de qualité des personnes en situation de handicap**

Suite à la publication du rapport Piveteau<sup>1</sup> et à l'aune des élections présidentielles, l'Unapei rappelle que les personnes en situation de handicap ont le droit de vivre sans attendre. Leurs aidants familiaux ont également le droit d'être juste parents et de ne pas devoir continuellement prendre en charge leurs proches pour pallier les manquements de l'Etat. Il est plus qu'urgent de définir une véritable politique publique du handicap :

Nos demandes pour rendre possible un accompagnement de qualité, condition pour une vie digne :

- **Soutenir par des moyens supplémentaires la création de nouvelles solutions d'accompagnement.**  
Faute d'offre de places et de services en nombre suffisants en France, trop de personnes sont « sans-solutions ». Parfois l'accompagnement qui leur est proposé l'est par défaut et donc n'est pas - ou plus - adapté, voire maltraitant : amendement Creton ; listes d'attente ; réponses partielles
- **Soutenir l'autonomie des personnes, quel que soit leur lieu de vie et quel que soit leur activité**
- **Lever les freins administratifs qui entravent les choix de vie des personnes** : revoir le système des orientations MDPH, simplifier l'offre d'accompagnement sur les territoires et garantir l'équité territoriale de l'offre
- **Lever les freins administratifs et réglementaires qui entravent l'effectivité des droits des personnes en établissements** : par exemple, liberté d'aller et venir en révisant la réglementation des règlements départemental d'aide sociale

---

<sup>1</sup> Rapport Piveteau, *Experts, acteurs, ensemble... pour une société qui change*, février 2022

### A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (personnes avec déficience intellectuelle, avec troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles psychiques, ou en situation de polyhandicap) accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 350 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne 200 000 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap intellectuel, d'autisme, de polyhandicap et de handicap psychique. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

### CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr) - 06 52 03 13 47

Unapei - Élodie Audonnet - [e.audonnet@unapei.org](mailto:e.audonnet@unapei.org) - 06 21 63 36 07